



PEPR Agroécologie et numérique : 65 M€ sur huit ans ; 13 projets ciblés et des AMI en 2023

PEPR Agroécologie et numérique : 65 M€ sur huit ans ; 13 projets ciblés et des AMI en 2023 News Tank Éducation & Recherche - Paris - Actualité n°276033 - Publié le 09/01/2023 à 10:10 Lancement du PEPR Agroécologie et numérique le 06/01/2023 - © Hubert Raguet

Le PEPR

Programmes et équipements prioritaires de recherche Agroécologie et numérique, co-piloté par Inrae

Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement et Inria

Institut national de recherche en informatique et en automatique

et doté de 65 M€ sur huit ans dans le cadre de la stratégie d'accélération Sadea

Stratégie d'accélération « Systèmes agricoles durables et équipements agricoles contribuant à la transition écologique » de France 2030

de France 2030, est lancé par Sylvie Retailleau Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche @ Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR)

, ministre de l' ESR

Enseignement supérieur et recherche

, et Marc Fesneau, ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, le 06/01/2023.

« Une partie des crédits est d'ores et déjà dirigée vers des projets co-conçus par nos équipes. Cela va permettre de démarrer vite. Ce n'est pas la peine de faire de gros appels d'offres compliqués quand on sait exactement ce qu'il faut soutenir, que ce soit en termes d'infrastructures, de recherche ou de projets. Dix projets de recherche et trois infrastructures vont ainsi être financés grâce au PEPR pour près de 26 M€, soit à peu près 40 % des financements du programme », déclare Philippe Mauguin P-DG @ Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae)

P-DG

Président(e)-directeur(ice) général(e)

d' Inrae.

Les 60 % restants financeront deux appels à projets « pour un montant de 32 M€, environ la moitié du budget. Nous aurons aussi ensuite des AAP

Appel à projets

annuels qui financeront des contrats doctoraux et postdoctoraux nouveaux ».

« Des AMI

Appel à manifestation d'intérêt

seront lancés fin 2023 pour un démarrage en 2024, et une deuxième vague sera opérée environ deux ans après qui s'appuiera sur les résultats des projets ciblés et la collecte



de propositions de la communauté », indique Claire Rogel-Gaillard, co-pilote du PEPR pour Inrae, avec Jacques Sainte-Marie pour Inria.

Dans le cadre de la stratégie d'accélération, ce PEPR « sera complété par un grand défi robotique avec un financement ciblé de 20 M€, que nous copiloterons avec l'association RobAgri, qui nous permettra d'aller encore plus loin dans l'applicatif sur des solutions de robotique intelligente pour la transition agroécologique », ajoute Phillippe Mauguin.

Les quatre axes du PEPR

« L'accompagnement des changements de pratiques en étudiant la place et le rôle des technologies, leurs impacts, et les politiques publiques ;

la caractérisation des ressources génétiques animales et végétales , afin d'évaluer leur potentiel en faveur de l'agroécologie et favoriser leur déploiement;

le développement des nouvelles générations d'agroéquipements, grâce aux technologies numériques et à la robotisation. Elles assisteront les agriculteurs dans leur travail et permettront par exemple d'améliorer la santé des animaux et leur bien-être grâce à des bâtiments d'élevage connectés où de réduire l'usage de produits phytosanitaires par une agriculture de précision ;

le développement des outils numériques d'aide à la décision , en particulier d'intelligence artificielle pour la collecte puis l'analyse des données en agriculture, au service de pratiques agricoles plus efficaces. »

« Le volet SHS doit être vraiment au cœur » (Philippe Mauguin)

Selon Philippe Mauguin, « les SHS

Sciences humaines et sociales joueront également un rôle important. On peut imaginer les difficultés ou les appréhensions que les agriculteurs et les agricultrices peuvent avoir face aux transitions assez radicales qu'ils vont devoir affronter dans les toutes prochaines années. La façon dont on va prendre en compte la question de l'aversion au risque, de l'accompagnement des problématiques de sciences économiques et sociales dans la conception des solutions sera déterminante. Le volet SHS doit être vraiment au cœur et pas juste un volet à côté qu'on rajoute à la fin quand on a tout conçu ».

« Le numérique jouera un rôle déterminant » (Philippe Mauguin)

Selon le P-DG d'Inrae, « le numérique jouera un rôle déterminant, car les défis sont nombreux : répondre au dérèglement climatique en adaptant les systèmes de production agricole, réduire les produits phytosanitaires et l'utilisation des engrais de synthèse, répondre aux attentes des consommateurs, améliorer le bien être animal. Il faut les conjuguer dans les systèmes de production de demain. »

Ce que confirme Marc Fesneau : « Le numérique est sans doute un des leviers les plus puissants de la transition agroécologique et de création de valeur en agriculture. Il permet d'améliorer les conditions de travail, de renforcer la capacité de résilience, de conforter la productivité. En bref, d'assurer l'attractivité des métiers. C'est un élément absolument essentiel dans le renouvellement des générations. »

Et d'ajouter « étant donné les urgences dans l'agriculture, nous gagnerons collectivement à nous concentrer sur des orientations ciblées, à concentrer les financements sur des priorités fortes comme les alternatives aux produits phytosanitaires, la souveraineté par exemple dans les fruits et légumes, l'adaptation au changement climatique, le renouvellement des générations et la formation de nos agriculteurs. »

« Nous avons besoin de jeunes chercheurs et de jeunes chercheuses sur ces thématiques. C'est l'occasion aujourd'hui de leur dire : renseignez-vous, il y aura du boulot dans nos labos, mais pas que, puisque nous travaillerons en partenariat étroit



avec les instituts techniques agricoles, les entreprises, les start-up. C'est donc tout l'écosystème de l'agroécologie et du numérique qui bénéficiera de ce programme », complète Philippe Mauguin.

« Que le PEPR s'articule avec les enjeux d'innovation et de formation » (Sylvie Retailleau)

Pour Sylvie Retailleau, ministre de l'ESR, « ce PEPR caractérise l'importance de l'hybridation des compétences avec l'ensemble des acteurs clés et une exigence de structuration durable des communautés. Cette multidisciplinarité est primordiale pour réussir la transition agroécologique, car nous avons besoin de combiner l'ensemble des leviers possibles », citant notamment la génétique, la robotique, les sciences humaines et sociales, ou l'agronomie.

La ministre insiste sur l'importance « que le PEPR s'articule avec les enjeux d'innovation et de formation :

Il vous faut non seulement former les jeunes générations de chercheurs, d'ingénieurs, de techniciens et autres aux résultats de votre recherche, mais également les agriculteurs et agricultrices à ces nouvelles technologies. C'est associé à ce qu'on appelle une recherche participative impliquant dès le départ les usagers.

Si l'on veut que la recherche se déploie et qu'elle ait un impact, elle doit conduire à des innovations, des transferts technologiques, comme par exemple la création de start-up. Vous devez avoir ce réflexe de l'innovation qui doit être derrière chaque découverte scientifique. Nous sommes pleinement mobilisés dans le cadre de France 2030 pour mettre à votre disposition différents moyens. Saisissez-vous-en.

Sans ces deux conditions, notre recherche restera dans les laboratoires, mais ne se déploiera pas en conditions réelles, dans les cultures, les élevages, etc. »

« Nous allons très prochainement donner d'autres moyens dans le cadre des innovations, du transfert, pour donner des outils non pas complètement nouveaux mais complémentaires à ces PEPR. »

« Un accompagnement pour identifier les pépites propices à l'innovation » (Claire Rogel-Gaillard)

« Nous avons fait le choix dans ce PEPR d'avoir un accompagnement pour identifier les pépites propices à l'innovation, parce qu'il y a en accompagnement des grandes stratégies des grands projets prématuration et maturation. Nous aurons le souci d'accompagner l'ensemble des projets soutenus par le PEPR pour qu'ensuite ils puissent proposer des actions qui seront soutenues par les programmes dédiés à la prématuration et la maturation. Dans le cadre de l'animation, nous allons recruter quelqu'un qui aura cette mission », indique Claire Rogel-Gaillard.

« Quand nous accompagnons des start-up, nous amenons en général une petite participation au capital en propriété intellectuelle et accompagnement scientifique. Nous avons donc besoin que des fonds privés accompagnent ces start-up prometteuses qui seront issues de l'écosystème du PEPR », ajoute Philippe Mauguin.

De plus, « 65 M€, c'est beaucoup pour la R&I, ce n'est évidemment pas du tout à la hauteur des fonds qu'il faudra mobiliser pour réussir la transition agroécologique, c'est un pour 1000 sur les dix ou 20 prochaines années. Des fonds financiers devront être ciblés sur les bons endroits pour accompagner les exploitations agricoles dans leurs plans d'investissement en étant les plus réactifs possible par rapport à ces nouvelles solutions de l'agroécologie, du numérique. Il y a aussi des chemins à imaginer pour créer les fonds de l'agriculture qui soient bien des green funds et qui ne fassent pas qu'attendre des solutions ultra rentables avec des ROI très élevés mais qui soient capables de prendre des risques comme le public en prend aujourd'hui ».



Renforcer « les dynamiques des sites universitaires avec l'ensemble des autres ONR »

Pour Sylvie Retailleau « il est primordial que le PEPR aille au-delà de l'effet structurant de nos communautés académiques, d'Inria et d'Inrae porteurs, et renforce les dynamiques des sites universitaires avec l'ensemble des autres ONR.

Pour n'en citer que quelques-uns, les sites de Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Montpellier, Paris-Saclay, Rennes, Toulouse et bien d'autres disposent de ce potentiel certain, de ces trois piliers de formation, de recherche, d'innovation pour combiner agroécologie et numérique. Ces sites capitalisent sur des forces différentes, axent leurs efforts sur des objectifs complémentaires. Ce sont également des acteurs de formation et d'innovation incontournables qui sont vraiment les conditions de réussite à terme de tous les projets et en particulier de ce PEPR. »

« Resserrer les liens entre ce programme et l'enseignement agricole » (Marc Fesneau)

« J'encourage les pilotes scientifiques à resserrer les liens entre ce programme et l'enseignement agricole, évidemment la formation doctorale en agroécologie, mais en lien aussi avec l'enseignement en CFA

Centre de formation d'apprentis, parce qu'on a besoin d'un effet de massification ; ainsi que les liens en termes de complémentarité avec d'autres mesures de France 2030 comme celles sur les compétences et métiers d'avenir.

Le sujet en agriculture, c'est que nous avons 400 000 utilisateurs potentiels. Le sujet de la massification est donc très important pour qu'on réussisse cette transition agroécologique. »

« Ce mandat de pilotage nous engage auprès d'un écosystème académique et socio-économique » (Bruno Sportisse)

« Pour Inria, cette dynamique est stimulante et représente un défi, car cela nous oblige à questionner nos priorités et notre capacité à travailler avec d'autres partenaires dans ces logiques pluridisciplinaires. C'est d'autant plus important que toutes les filières qui sont impactées par le numérique n'attendent pas l'apport des "spécialistes" du numérique pour avancer dans ces domaines », déclare Bruno Sportisse P-DG @ Institut national de recherche en informatique et en automatique (Inria) • Membre du haut-conseil scientifique @ Onera (Office national d'études et de recherches aérospatiales) • Président ... , P-DG d'Inria.

« Ce mandat de pilotage nous engage auprès d'une communauté, d'un écosystème académique », ajoute-t-il, à savoir :

« les universités de recherche, par exemple l'Université Côte d'Azur, l'Université de Rennes, l'Université de Cergy, l'Université Paris-Saclay qui font partie des universités largement impliquées dans le PEPR ;

les écoles ;

et puis les autres organismes nationaux, notamment le CNRS

Centre national de la recherche scientifique, le CEA

Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives

Cirad

Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement

».

S'y ajoute « un écosystème socio-économique auprès duquel nous sommes engagés avec cette dynamique entrepreneuriale et cette dynamique industrielle de la filière agroalimentaire. »



Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement ([Inrae](#))

L' [Inrae](#) est issu de la fusion de [l'Inra](#) et de l'Irtsea le 01/01/2020

Catégorie : Organisme de recherche publique

Adresse du siège Domaine de Vilvert

78352 Jouy-en-Josas Cedex France Consulter la fiche dans l'annuaire

Chargement en cours

Fiche n° 9521, créée le 09/01/2020 à 12:07 - MàJ le 23/11/2021 à 19:22

Institut national de recherche en informatique et en automatique (Inria)

Inria est un organisme de recherche dédié aux sciences du numérique.

Catégorie : Organisme de recherche publique

Consulter la fiche dans l'annuaire

Chargement en cours

Fiche n° 1987, créée le 05/05/2014 à 12:32 - MàJ le 08/09/2021 à 10:10

